

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 février 2026

Liste des présents :

Conseiller(ère) municipal(e)	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Pouvoir à	Secrétaire de séance
M le Maire, M CROUX Christian	X			
M le Premier adjoint, M DERAMOND Sébastien	X			X
Mme BERTHIER Béatrice	X			
Mme CAVAILLE Céline		X	C. CROUX	
Mme FERRAND Anne-Lise	X			
Mme OWEZAREK Laurianne		X		
Mme PAYRASTRE Elisabeth	X			
M CODECCO Didier	X			
M CONDOUMY Philippe	X			
M GOUT Damien	X			
M MOULIN Dominique	X			

Horaires de séance :

Ouverture de séance :
21h00

Clôture de séance :
22h30

Prochain Conseil :
12/03/2026

Liste des observateurs :

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes rendus
2. Délibération Transfert de la compétence PLU à la CC Terres du Lauragais
3. Délibération Adhésion 2026 Fondation du Patrimoine
4. Délibération choix entreprises pour la rénovation énergétique du bâtiment Mairie-Salle des fêtes et aménagement salle d'archives
5. Point SIPOM
6. Rapport d'orientation budgétaire CIAS TDL 2026
7. Rapport d'orientation budgétaire TDL 2026
8. Présentation du Pacte Financier et Fiscal TDL 2026
9. Préparation des bureaux de vote des élections municipales
10. Comptes rendus des réunions intercommunales
11. Questions diverses

Compte rendu de séance :

1. Approbation des comptes rendus

Approbation des comptes rendus des conseils municipaux du :

- 04 décembre 2025
- 19 décembre 2025
- 05 février 2026

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

2. Délibération Transfert de la compétence PLU à la CC Terres du Lauragais et de la modification statutaire afférente

Le conseil municipal doit délibérer sur le transfert de la compétence PLU et de la modification statutaire afférente à la communauté de communes des Terres du Lauragais.

- Faisant suite à la diffusion par courriel le 09/01/2026 des documents de présentation du PLUi.
- Faisant suite à l'échange du 05 février 2026 avec Mme Sophie Adroit (Vice-Présidente en charge de l'urbanisme à la CCTDL).

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
6	1	3

Le conseil souligne la nécessité d'un financement équitable de ce PLUi par rapport aux nombres d'habitants et non pour un coût identique à chaque commune et que celui-ci devra prendre en compte les différents bassins de vie (PLUi Infra).

Pour info, la consommation foncière issue du SCOT pour Maureville est de 2ha entre 2021 et 2050.

3. Délibération adhésion Fondation du Patrimoine

Proposition de délibérer pour l'adhésion à la fondation du patrimoine.

- Adhésion pour une commune de moins de 500 habitants : 100 € minimum.
- Proposition d'adhésion à 100 € .

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

4. Délibération choix des entreprises pour travaux

Le conseil municipal doit délibérer pour le choix des entreprises pour la rénovation énergétique du bâtiment Mairie / Salle des fêtes et aménagement salle d'archives.

- Les entreprises ont été évalués sur deux critères :
 - Economique correspondant à 40 % de la note
 - Technique correspondant à 60 % de la note,

Suite à l'ouverture des plis et au tableau de classement, une demande de négociation avec les entreprises a été engagée sur plusieurs lots.

La commission appel d'offres réunie le 12/02/2026 propose de retenir les entreprises suivantes par lot :

- LOT1 Maçonnerie : NEROCAN 9 500, 00 € HT
- LOT2 Menuiseries extérieures : GEO ENVIRONNEMENT 12 625, 44 € HT
- LOT3 Isolation par l'extérieur : SARL PRS 27 296 ,46 € HT
- LOT4 Isolation doublages cloisons : IDEAL BATIMENT 11 678, 75 € HT
- LOT5 Chauffage PAC & VMC : E-6TEM 42 496, 82 € HT
- LOT6 Electricité – Courants faibles : PASTRELEC 8 955, 16 € HT
- LOT7 Sols Souples : IDEAL BATIMENT 2 020, 28 € HT
- LOT8 Peintures : IDEAL BATIMENT 6 036, 52 € HT
- LOT9 Menuiseries intérieures : IDEAL BATIMENT 6 381, 63 € HT

Soit au global un budget consolidé de 126 991, 06 € HT avec toutes les variantes intégrées.
 Pour rappel : budget initial : 145 776 ,85 € HT (délibération du 11 juin 2025) et budget en intégrant les variantes : 162 492, 56 € HT.

Résultat du vote		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0

Subventions attendues :

- Etat / Fonds vert : 28 % (En attente de confirmation)
 - Région : 12 % (En attente de confirmation pour février 2026)
 - Département : 39, 21 % (Confirmé)
- Reste à charge pour la commune : 20, 79 %

A venir / à retenir :

- Réunion de démarrage prévue le vendredi 06 mars 2026.
- Réunions de chantier prévues les vendredis matin de 8h à 10h.
- Fermeture de salle prévue d'avril à mai 2026 inclus.
- Classement salle des fêtes de catégorie L4 en L5 (à aborder lors de la visite de sécurité SDIS du 25/02/26).
- Travaux supplémentaires à débattre :
 - Rénovation totale du tableau électrique (estimé autour de 4 000 € HT par l'entreprise PASTRELEC).
 - Installation vidéoprojecteur et écran dans la salle (estimation à faire).
 - Porte de communication salle/cave.
- Les membres du conseil seront invités pour définir un choix de matériaux ou de finition si nécessaire.

5. Point SIPOM

Poubelles aire de pique-nique / jeux

- En 2025, la commune a répondu à un appel à projet CITEO proposé par le SIPOM pour installer des poubelles « point de tri » au niveau de l'aire de pique-nique.
- Le projet est maintenant validé par CITEO, et doit être mis en œuvre le 30/10/2026.
 Les aides proposées sont les suivantes :
 - 2 800 € pour un abri bacs 3 flux
 - 1 300 € pour un abri bacs 2 flux
 - 400 € pour une poubelle 2 ou 3 flux.

Le conseil municipal retient la solution avec une poubelle de 2 ou 3 flux. Philippe et Sébastien regarderont les offres de différents fournisseurs.

Abris conteneurs

- Le SIPOM a été sollicité pour refaire les abris conteneur de trois zones :
 - En Manenc et En Régourt : fortement sollicité au vent
 - En Bordis : fortement sollicité au vent + abri totalement détruit.
- Tarif : 130 € ml posé. Il faut compter environ 5, 4 ml pour un abri (trois faces) soit environ 700 € l'abri.
- Cette facturation pourrait passer par une évolution annuelle du taux d'enlèvement des Ordures Ménagères pour tous les administrés de la commune.

Par exemple pour 20 ml, 2 600 €, le taux d'imposition passe de 11. 60 % à 12. 44 %.

Le conseil municipal retient la solution gratuite proposée par SIPOM pour le site d'En Bordis.

A voir avec SIPOM la zone la plus pertinente de l'installation.

6. Rapport d'orientation budgétaire du CIAS Terres Du Lauragais 2026

Présentation du Rapport d'orientation budgétaire du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Terres du Lauragais pour 2026 (Envoyé par mail).

7. Rapport d'orientation budgétaire des Terres Du Lauragais 2026

Présentation du Rapport d'orientation budgétaire des Terres du Lauragais pour 2026 (Envoyé par mail).

8. Pacte financier et fiscal des Terres Du Lauragais 2026

Présentation du pacte financier et fiscal des Terres du Lauragais pour 2026 (Envoyé par mail).

9. Préparation des bureaux de vote des élections municipales

Tranche	Elu 1	Elu 2	Elu 3	Elu 4
7h30-11h00	Christian	Damien Secrétaire	Sébastien Assesseur 1	Anne-Lise Assesseur 2
11h00-15h00	Christian	Didier	Céline?	Laurianne?
15h00-18h00	Christian	Béatrice	Babeth (16h)	Dominique

A confirmer avec Céline et Lauriane pour leurs disponibilités

10. Compte rendu de réunion intercommunautaire

- TDL – Portage Repas du 09/02/26
 - Reste à charge par commune : 5, 39 € / repas
 - Participation pour l'administré : 7, 98 € / repas (8, 50 €/repas si mixé)
 - Fournisseur repas : VITAM Production / Distribution : La Poste
 - Reste à charge global pour CCTDL sur exercice 2025 : 73 394 ,80 €
 - En 2027, proposition de facturation au bénéficiaire en fonction de ses revenus (3 tranches) afin de réduire le reste à charge de la communauté de communes.
- TDL – Urbanisme du 11/02/26
 - 1174 demandes d'autorisation d'urbanisme en 2025 soit 904, 8 dossiers pondérés, équivalent à 2, 8 instructeurs.

- Coût prestataire extérieur 43 443, 65 € (pour 243, 3 dossiers pondérés)
- Coût de l'acte de référence (Permis de construire) : 226, 60 €
- Proposition d'embauche d'une secrétaire urbanisme à temps plein (actuellement mi-temps) – blocage de la commission.
- CCTDL – Conseil Communautaire du 17/02/26
 - Vote CFU zones activités
 - Vote CFU CCTL : excédent de fonctionnement de 8 715 243, 03 € après opération équilibre section Investissement pour un montant de 2 645 815, 43€
 - Vote taux imposition 2026 + CFE Entreprises = idem 2025
 - Vote taux taxe enlèvement ordures ménagères Secteurs Sud et Centre : 14, 40%
 - Vote Budget Primitif 2026 CCTL :
 - 42 471 170, 76 € en section Fonctionnement
 - 11 290 739, 46 € en section Investissement
 - Total Budget Primitif : 53 761 910, 22 €
 - Attribution marché pour travaux de 5 ouvrages d'art (ponts) : 729 650 € HT.

11. Questions diverses

- Point collecte de la fondation du patrimoine au 13/02 : 9 270 € pour 5 donateurs.
- Situation installation fibre sur la commune :
 - Des investigations/rencontres sont en cours avec les administrés concernés (20 habitations environ).
 - Raccordement complexe pour 3 habitations identifiées.
- Déclaration de sinistre à l'assurance pour un dégât sur une gouttière de la mairie suite à la tempête NILS du 12/02/2026.
- Opération rebouchage nids de poules à prévoir sur Avril ou Mai par rapport à la dégradation de la voirie.
- Dépôt de la liste pour les élections municipales validé par la Préfecture.
- Présentation devis pour travaux du pluvial Eglise 2 392 € TTC. Demande de contacter une autre entreprise.
- Report du conseil municipal prévu le 05/03/26 au 12/03/26 suite problème logiciel DGFIP et délai de 12 jours à respecter pour convocation.
Pour information, rétablissement du logiciel prévu le 23/02/26.